



**PROGRAMME PABIO
PROJET PABIO COMOE**

**GESTION DURABLE, PARTICIPATIVE ET INTEGREE DES
TERRITOIRES PERIPHERIQUES DU PARC NATIONAL DE LA
COMOE – PABIO COMOE**

Contrat : FED/2019/410-929

Période d'exécution du contrat : 15/12/2019-31/12/2023

RECRUTEMENT D'UN EVALUATEUR EXTERNE DU PROJET

MARS 2024



nitidæ
filières & territoires

**ACTING
FOR LIFE**



Vétérinaires
Sans Frontières
Dierenartsen
Zonder Grenzen

Table des matières

1 Description	3
2 Contexte du projet	4
3 Objectifs du projet	4
4 Objet de l'évaluation	5
5 But de l'évaluation	9
6 Objectifs de l'évaluation.....	9
7 Critères de soumission.....	9
8 Objet et focus de l'évaluation (dimension)	10
9 Questions principales de l'évaluation.....	10
10 Déploiement des experts.....	11
11 Le résultat attendu : le rapport d'évaluation.....	11
12 Aspects logistiques et financiers	12
13 Soumission	12
Annexe 1. Zone d'intervention du projet.....	13
Annexe 2. Matrice du cadre logique et des activités	14

1 Description

- 1.1 Nom du coordinateur du contrat de subvention : Benjamin GARNIER, Représentant pays de Nitidæ en Côte d’Ivoire
- 1.2 Nom de la personne de contact : Denis MEA, Chef de projet PAPBio Comoé auprès de Nitidæ
- 1.3 Nom du/des bénéficiaire(s) et de l’/des entité(s) affiliée(s) de l’action : populations et agropasteurs des 17 villages riverains de la Zone de Biodiversité du Mont Tingui (Région du Tchologo et Région du Hambol), Conseil Régional du Tchologo, MINEDD, OIPR, MIRAH
- 1.4 Intitulé de l’action : Gestion durable, participative et intégrée des territoires périphériques du Parc National de la Comoé – PAPBio Comoé
- 1.5 Numéro du contrat : FED/2019/410-929
- 1.6 Date de début et date de fin de la période de référence : 15/12/2019-31/12/2023
- 1.7 Montant de la subvention : 2 220 000 EUR (Subventions de l’UE et de l’AFD à travers le FFEM)
- 1.8 Pays ou région(s) cible(s) : Côte d’Ivoire, Région du Tchologo et Région du Hambol, Zone de Biodiversité du Mont Tingui
- 1.9 Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles (si différents) (y compris le nombre de femmes et d’hommes) : populations des 17 villages riverains et les agropasteurs de la Zone de Biodiversité du Mont Tingui
- 1.10 Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.8) : N/A

2 Contexte du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif Régional (PIR) de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest 2014–2020 (11e Fonds européen de développement), et spécifiquement en son domaine prioritaire 3 : « Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles », il a été retenu en concertation avec la CEDEAO et l'UEMOA une action d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest (ROC/FED/039-269) au terme d'une concertation menée dans 14 pays, et financé par une contribution du 11ème FED-PIR-AO.

Le programme PAPBio comporte deux (02) composantes à savoir : la composante 1 regroupant sept (07) projets de terrain dont les demandeurs chefs de file sont l'UICN, la GIZ, NITIDAE (implémentant deux (02) projets au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire), Wild Foundation, l'AFD, Ghana Wildlife Society ; la composante 2 porte sur la gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest et est exécutée par l'UICN.

Le projet PAPBio Comoé a eu pour ambition de mener des actions de concertation des parties prenantes formées et impliquées dans un dialogue régional permettant une gestion concertée des ressources naturelles d'une part, et d'autre part, de concentrer ses investissements en termes d'aménagements agro-sylvo-pastoraux et d'infrastructures de base sur la seule zone du Mont Tingui, avec la volonté d'en faire un modèle de gestion de l'espace par les populations, à même de réduire les conflits agriculteurs-éleveurs et l'insécurité foncière, de promouvoir de nouvelles activités économiques, et de réduire les inégalités entre agriculteurs locaux. Le projet visait à contribuer in fine à la préservation des écosystèmes du Parc National de la Comoé (PNC) en donnant des alternatives crédibles aux différents utilisateurs des espaces périphériques du PNC.

Le projet est porté et mis en œuvre par Nitidæ en partenariat avec Acting For Life (AFL), l'Organisation Professionnelle des Eleveurs de Ferkessedougou (OPEF) et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B).

Au cours de sa mise en œuvre, le projet a subi des modifications et le contrat a bénéficié de deux avenants. L'Avenant n°1 a concerné la réduction géographique du projet. En effet, pour des raisons sécuritaires dans le Nord du pays à la suite des attaques de Kafolo, le projet s'est concentré autour de la zone de Biodiversité des Monts Tingui au détriment des activités liées à l'élaboration du Schéma Régional de l'Aménagement et du Développement du Territoire (SRADT) de la région du Tchologo. Bien évidemment, cette modification a engendré un réaménagement budgétaire. L'Avenant N° 2 quant à lui a été signé à la suite d'une demande d'extension de la période de mise en œuvre (+6 mois +17 jours) mais également à l'utilisation des imprévus.

Au terme des quatre (04) années de mis en œuvre du projet, il est nécessaire de réaliser une évaluation externe dans le but de comprendre les résultats atteints et tirer des leçons apprises. Il est ainsi prévu le recrutement d'un consultant pour réaliser une évaluation externe dudit projet.

3 Objectifs du projet

L'objectif général est de "Promouvoir un développement économique endogène, inclusif et durable des zones rurales périphériques (ex-projet GEPRENAF) du Parc National de la Comoé".

Pour contribuer à cet objectif général, l'action vise trois objectifs spécifiques déclinés à trois échelles géographiques complémentaires (de la région à la parcelle, en passant par le village) :

OS 1: Renforcer la gestion concertée des ressources naturelles par la mise en place d'un dialogue structuré entre parties prenantes à l'échelle régionale (institutions publiques, Office Ivoirien des Parcs et Réserves, associations sectorielles, autorités traditionnelles, collectivités locales, secteur privé). Il s'agit ici de permettre un dialogue structuré entre populations riveraines (sédentaires et nomades) et gestionnaire des forêts classées et aires protégées pour pallier les manques d'information, communication et anticipation des conflits.

OS 2 : Accompagner les villages cibles dans l'élaboration et la mise en œuvre de Plans de Développement Locaux (PDL) harmonieux et inclusifs, s'appuyant sur des limites officielles. Jusqu'à très récemment, les documents d'aménagement du territoire de Côte d'Ivoire s'arrêtaient à l'échelon communal. Grâce à un

partenariat entre Nitidæ et le Ministère du Plan (Direction de la Planification Spatiale), un manuel d'élaboration de PDL à l'échelon villageois a été élaboré et testé avec succès dans le cadre du Projet REDD+ de la Mé. C'est sa déclinaison dans l'espace Comoé qui est ici proposée permettant d'actualiser et de formaliser les démarches initiées par l'ANADER au profit des AVCD.

OS 3 : Améliorer la valorisation sociale et économique des ressources naturelles et humaines permettant une meilleure résilience des populations face aux changements climatiques. Afin de renforcer l'implication des populations riveraines dans la gestion des ressources naturelles, il est nécessaire de les accompagner dans le développement d'activités économiques rentables et ayant un faible impact sur les ressources naturelles.

4 Objet de l'évaluation

L'intervention du projet à évaluer est réalisée par le consortium d'ONG NITIDÆ, Acting For Life, OPEF et VSF-B. Le projet est mis en œuvre dans 15 villages regroupés en 12 centres au tour de la zone de Biodiversité des Monts Tingui et visait les résultats suivants :

R1. Des parties prenantes formées et impliquées dans un dialogue régional permettant une gestion concertée des ressources naturelles.

Résultats attendus / IOV sur toute la durée du projet	Activité réalisées et résultats obtenus
A.1.1 : Sensibilisation des acteurs clés et des populations par les débats informés sur le Commerce du Bétail.	7 débat transfrontalier réalisé depuis janvier 2022
A.1.2: Sensibilisation aux changements climatiques, à la lutte contre la déforestation et à la gestion des ordures à l'endroit des élèves dans les écoles primaires de la zone de projet	Les supports de communication ont été produits Les autorisations ont été obtenues des responsables de l'éducation primaire La mission a été réalisée dans toutes les écoles prévues et plus
A.1.3 : Réunion de concertation/ Renforcement de capacité des acteurs de la Zone de Biodiversité des Monts Tingui (ZDB) pour renforcer sa gestion.	Une réunion a été tenue à Bilimono Une mission d'écoute a été réalisée dans plusieurs villages Un atelier de cadrage s'est tenu à Ferkessedougou un atelier de relance des activités autour de Mont Tingui a été réalisé en partenariat avec l'IOPR Une rencontre pour l'implication de Gorowi et Amaradougou a été menée à Kolon en présence du Chef de canton Une formation a l'endroit du bureau de l'AGEREF des Monts Tingui a été réalisée
A.1.4 Diagnostic du territoire du Mont Tingui	Tous les diagnostics ont été réalisés
A1.5. Mise en place d'un SIG au sein du conseil régional du Tchologo	Le matériel a été fourni et les formations ont été réalisées à des membres du Conseil Régional du Tchologo

Résultat 2. Les villages cibles sont officiellement délimités et disposent de PDL qui intègrent les enjeux de préservation des ressources naturelles et disposent de plans de financements.

Résultats attendus / IOV sur toute la durée du projet	Activité réalisées et résultats obtenus
<p>A.2.1 : Délimitation des Territoires Villageois en étroite collaboration avec l'Agence du Foncier Rural (AFOR) conformément au Décret n°2013-296 portant définition de la procédure correspondante.</p>	<p>Le lancement a été fait le 22 mars 2021</p> <p>Un premier rapport préliminaire d'avancement a été produit et validé par les partenaires techniques, notamment l'AFOR</p> <p>Un deuxième rapport a été produit et a été validé sous réserve de certains résultats.</p> <p>Un avenant a été signé</p> <p>Un rapport final a été produit et validé par tous les acteurs compétents, notamment l'AFOR</p>
<p>A.2.2 : Élaboration des Plans de Développement Locaux (PDL).</p>	<p>12 PDL ont été réalisés et validés</p>
<p>A.2.3 : Début de mise en œuvre des PDL.</p>	<p>Après la validation des PDL et après signature de l'Avenant, les appels d'offres ont été lancés.</p> <p>Les recrutements et la contractualisation ont été faits pour les entreprises. Les travaux ont démarré en juillet 2022.</p> <p>Par ailleurs, pour une meilleure autonomisation des comités de développement local, ceux-ci ont bénéficié d'une formation en montage de projet, recherche de financement, passation de marché et suivi de prestation le samedi 25 juin 2022 à Dabakala. Un atelier de recyclage de cette formation a eu lieu le 21 juin 2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtiments de classe dont 2 de 2 classes et Bureau et 1 de 3 classes ont été construits. ▪ Logements d'enseignant ont été construites dans 3 villages ▪ 07 pompes ont été réalisées. ▪ 2 logements de 4 pièces chacune ont été réhabilités
<p>A.2.4 : Mise en place d'un mécanisme de financement durable (fiscalité décentralisée) dédié à la mise en œuvre des PDL au-delà des termes de l'Action.</p>	<p>Après plusieurs rencontres avec le Conseils régional du Hambol, ceux-ci ont estimé que les PDL leur sert de base déjà dans la programmation des projets, donc pas la peine de faire un autre document de prise en compte</p>

R3. Les capacités de production et de valorisation des ressources naturelles par les populations sont améliorées, en particulier par la réalisation d'investissements productifs réalisés et gérés de façon inclusive et transparente dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'écotourisme.

Résultats attendus / IOV sur toute la durée du projet	Activité réalisées et résultats obtenus
<p>A.3.1 : Formations à la production agro-écologiquement intensive et appui aux filières durables (certifications biologiques et équitables) afin, notamment, de limiter les extensions de vergers faiblement productifs et de favoriser des processus de transformation économes en énergie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation du diagnostic agraire de la zone du projet ▪ Formation de producteurs d'anacarde aux enjeux de marché ▪ Formation de producteurs d'anacarde aux bonnes pratiques de collecte et post-collecte ▪ Structuration et accompagnement de quinze (15) groupements d'anacarde pour les ventes groupées ▪ Appui et suivi de ventes groupées entre les groupements constitués et des acheteurs ▪ Conception d'un protocole d'appui à la réhabilitation de vergers d'anacardiers ▪ Structuration d'une coopérative de collectrices et transformatrices de karité biologique ▪ Délimitation et certification biologique d'une zone de collecte de karité ▪ Mise en place d'un centre de traitement de noix de karité et équipement niveau stockage ▪ Mise en place d'un centre de transformation de beurre ▪ Appui à la coopérative pour la construction d'un partenariat avec un opérateur privé de l'aval ▪ Introduction de l'apiculture dans les vergers d'anacarde auprès de 20 producteurs volontaire ▪ Accompagnement sur les itinéraires techniques et la commercialisation auprès de trois (3) groupements maraichers ▪ Accompagnement de sept (07) groupements maïs, riz et arachide dans le traitement post-récolte mécanisé (décorticage, battage et broyage) ▪ Initiation de la culture du maïs comme diversification de revenu pour trois groupements villageois sur 9 ha (3 ha par groupement) ▪ (1922 de producteurs appuyés sur 1500)
<p>A.3.2 : Appuis à la filière élevage via la sécurisation des pistes axée sur les tronçons stratégiques riverains des aires protégées et réalisation d'aménagements agro-pastoraux sécurisés, aménagés et gérés de façon conjointe, inclusive entre les usagers et les acteurs institutionnels concernés et des appuis aux services vétérinaires et aux éleveurs sur les questions de santé animale et mis en place dans les zones d'intervention.</p>	<p>* 19 contrats de prêt et comités (4 hommes et 1 femme dans chaque comité) ont été mis en place pour l'ensemble des aménagements suivants (NB : certains comités gèrent plusieurs types d'ouvrages) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Pistes à bétail</u> : 170 km négociés et marqués à la peinture dont 126 km balisés sur PAPBIO COMOÉ (+ 36 km sur PAMOBARMA) ▪ <u>Aires de repos / pâture</u> : 8 aires balisées pour 671 hectares mieux gérés ▪ <u>Parcs de nuit</u> : 4 parcs de nuit réalisés ▪ <u>Parcs de vaccination</u> : 2 parcs de vaccination réalisés ▪ <u>Barrages</u> : 5 barrages réalisés

Résultats attendus / IOV sur toute la durée du projet	Activité réalisées et résultats obtenus
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ * <u>Santé animale</u> : Para-vétérinaires : 12 (10 + 2 ajoutés) sélectionnés + formés + équipés sous la responsabilité des 2 vétérinaires mandataires de la zone projet
<p>A.3.3: Mise en place de 12 Groupements Epargne et Crédit (GEC) dans les 12 villages d'intervention du PAPBio dont regroupant 300 bénéficiaires dont 80% de femmes</p>	<p>24 groupements mis en place avec 653 bénéficiaires dont 501 femmes</p>

5 But de l'évaluation

L'évaluation a pour but de supporter le consortium d'ONG de mise en œuvre et l'Union européenne,

- à avoir plus de clarté et de compréhension sur les résultats, succès, les processus initiés, les facteurs freinant et les opportunités du projet ;
- à tirer des leçons apprises dans la mise en œuvre du projet et avoir de possibles solutions aux faiblesses découvertes ;
- à faire des recommandations sur la pérennisation des résultats ;

6 Objectifs de l'évaluation

L'évaluation a pour objectif d'analyser dans quelle mesure, l'objectif et les résultats du projet ont été atteints et quels étaient les facteurs décisifs ayant contribué à l'atteinte ou la non-atteinte de l'objectif et des résultats et de documenter les leçons apprises ainsi que les recommandations pour des futures actions ayant des objectifs et des résultats similaires. Pour ce faire, l'évaluation analysera la pertinence des interventions, l'efficacité de la réalisation, l'efficacité, l'impact et la viabilité du projet.

7 Critères de soumission

L'offre du candidat doit intégrer :

A. Une note technique (5 à 7 pages)

Cette note est composée :

- D'une présentation succincte du (des) cabinets candidats et la description des principales capacités (y compris l'expertise transversale telles que l'égalité entre les hommes et les femmes) de l'équipe d'experts proposés
- D'une note d'interprétation et de compréhension des TDR
- D'une note méthodologique et d'un calendrier présentant le temps et les tâches pour chaque expert

B. Une fiche détaillée de l'expertise mobilisée

L'évaluation est réalisée par un consultant individuel, un cabinet ou un consortium de cabinets avec les qualifications suivantes :

- Pour le(s) expert(s), avoir un diplôme supérieur ou équivalent BAC+5 en sciences sociales (sociologie, économie, agronomie, foresterie...)
- Capitaliser une expérience professionnelle de 10 ans minimum en matière d'évaluation en Côte d'Ivoire ou dans la sous-région Ouest-Africaine, dans le domaine du développement rural
- Avoir au moins (03) expériences similaires (étude ou évaluation externe) sur un projet de développement, incluant la connaissance des méthodes de collecte de données (quantitatives et qualitatives) sur l'élaboration des hypothèses et la capacité à mener une approche participative
- Avoir des expériences avérées en évaluation des projets financés par l'Union européenne serait un plus ;

L'offre technique comportera les curriculum vitae du consultant (le (la) responsable de la structure) ainsi que les participants aux services ainsi que les preuves de réalisation de services similaires.

C. Une offre financière

L'offre financière doit distinguer (i) les consommables tels que les billets d'avion, frais de location de véhicule, hébergement, etc. et (ii) les frais de mobilisation de l'expertise. L'offre indiquera le prix global et le détail du budget.

Cette prestation est forfaitaire, les consommables ne sont ni justifiés ni remboursés.

L'offre fournira également la référence du compte bancaire du cabinet de conseil et pour les entreprises françaises leur numéro SIRET.

8 Objet et focus de l'évaluation (dimension)

L'objectif général du projet est de "**Promouvoir un développement économique endogène, inclusif et durable des zones rurales périphériques (ex-projet GEPRENAF) du Parc National de la Comoé**" avec les résultats et indicateurs suivants : cf. cadre logique en annexe.

9 Questions principales de l'évaluation

La notion du renforcement des capacités techniques des cibles et l'amélioration des conditions de vie des populations doit être considérée dans chacune des questions comme aspect transversal.

La pertinence (si le projet est en accord avec les besoins et les priorités des bénéficiaires finaux)

1. Les interventions du Projet, dans quelle mesure correspondent-elles aux besoins des groupes cibles ? Dans quelle mesure la participation des groupes cibles a été considérée ?
2. Le Projet a-t-il intégré les orientations nationales ?

L'efficacité (l'efficacité mesure des résultats obtenus par disposition des ressources)

3. Les ressources utilisées (personnel, investissements, coûts de service, activités d'apprentissage...) se trouvent-elles dans une relation raisonnable par rapport aux résultats atteints ? Y-a-t-il un potentiel pour utiliser les ressources mieux qu'auparavant ?
4. Est-ce que les formations et sensibilisations dans les villages via « les boîtes à images » permettent une participation de la population et une « appropriation » du projet par les bénéficiaires ?
5. Quelle est la valeur ajoutée issue des formations sur les bonnes pratiques culturelles ? Est-ce que les producteurs adoptent ces bonnes pratiques, quels sont les facteurs qui freinent leurs adoptions ?
6. Le financement et la réalisation des projets issus des plans de développement locaux a-t-il un impact sur le développement du village ? Quelles sont les limites et faiblesses ?
7. Les investissements dans le cadre du projet répondaient-ils au besoin des bénéficiaires ?

L'efficacités (dans quelle mesure une activité atteint ses objectifs, ou si cela peut être attendu sur la base des résultats)

8. Dans quelle mesure l'objectif et les résultats ont été atteints ? (Voir indicateurs du cadre logique). Quels étaient les succès majeurs et les défis/ problèmes dans la réalisation ?
9. Collaboration : Dans quelle mesure, la collaboration avec les élus locaux, leaders coutumiers, politiques et administratifs a été réalisée ?
10. Dans quelle mesure la collaboration avec les acteurs du projet (Rencontre de planification et de bilan, de suivi interne, plaidoyer) a contribué à une bonne exécution des activités du projet ? Quels autres effets positifs ont été causés par ces échanges ?

L'impact (Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une intervention de développement, directement ou non, intentionnellement ou non)

11. Quels sont les changements (qui peuvent être attribués au projet) que les groupes cibles du projet sentent dans leur vie ? Quelle différence réelle l'activité a-t-elle fait pour les bénéficiaires ?

La viabilité (Continuation des bénéfices résultant d'une activité de développement après la fin de l'intervention. La résistance au risque que les bénéfices nets disparaissent à long terme)

12. Quelles étaient les mesures prises pour sécuriser les résultats et pour diminuer les risques ?

10 Déploiement des experts

Dans votre offre, veuillez **ne pas vous écarter** du cadre estimatif détaillé ci-dessous (nombre de jours-homme) car il est partie intégrante de l'appel d'offres et permet d'obtenir des offres de teneur objectivement comparable.

Le nombre de jours-homme peut être réparti entre différents experts à la discrétion du candidat.

Le nombre de jours-homme d'expert correspond à des **jours de travail**.

Au total **20 jours-homme** sont prévus pour la réalisation de l'évaluation au cours de la période.

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois** à compter de la signature du contrat. Ce délai inclut les échanges sur le rapport intermédiaire et la finalisation du rapport définitif.

Etapes	Durée	Commentaires
Transmission d'information et préparation de la mission terrain	2 jours/homme	Prise de contact entre l'équipe du projet et le consultant. Transmission de la documentation du projet Préparation et planification de la mission terrain.
Réunion de démarrage de la mission sur le terrain	1 jour/homme	Une réunion préparatoire est nécessaire avant la mission de terrain
Mission sur le terrain	10 jours/homme	Mission dans la zone d'intervention du projet (base opérationnelle à Dabakala, villages d'intervention) Méthodes : interviews avec les équipes du projet, analyse des documents locaux, entretiens avec des représentant/es de l'Union européenne, entretiens avec les bénéficiaires, visites des villages et des réalisations
Elaboration du rapport intermédiaire	4 jours/homme	Le rapport intermédiaire est envoyé à NITIDÆ et à l'Union européenne
Réunion d'analyse du rapport intermédiaire	1 jour/homme	Une réunion après analyse du rapport intermédiaire est tenue pour faire des observations qui seront prise en compte dans le rapport final
Finalisation des travaux et rapportage (Rapport final)	2 jours/homme	Le rapport sera envoyé à NITIDÆ et à l'Union européenne

11 Le résultat attendu : le rapport d'évaluation.

Un rapport intermédiaire indiquant les hypothèses et les méthodes pour l'évaluation est écrit.

Le rapport intermédiaire et le rapport final doivent être écrits en français.

Le rapport final de l'évaluation devrait avoir la structure suivante :

1. Première page (Titre de l'intervention du projet, nom de l'évaluateur/ évaluatrice, nom de l'auteur, date de l'évaluation)
2. Table de Matières
3. Synthèse
4. Introduction (Description des objectifs de l'évaluation, des processus et de la méthodologie utilisée)
5. Contenu de l'évaluation, questions de l'évaluation
6. Résultats de l'évaluation y inclus des conclusions et des recommandations par section/ questions
7. Leçons apprises, conclusions et recommandations pour l'organisation et pour de possibles interventions futures
8. Annexes
(TDR, liste de personnes interviewés, documents étudiés, programme, sites visités etc.)

12 Aspects logistiques et financiers

L'évaluatrice/ l'évaluateur se chargera de la logistique pour l'étude sur le terrain (voir zone d'intervention en annexe).

Le consortium de mis en œuvre du projet soutiendra l'évaluateur dans la visite terrain (accès aux personnes à interviewer, documentation locale, rapports annuels narratifs et financiers,).

Le contrat sera signé avec NITIDÆ. L'évaluateur/l'évaluatrice fournira une offre technique et financière

13 Soumission

Les offres sont à envoyer par mail aux adresses suivantes :

d.me@nitidae.org – b.garnier@nitidae.org – o.chambers@nitidae.org

Les dates et heure limites de remise des offres sont : 15 avril 2024 à 17h00.

Les résultats de la sélection seront affichés et envoyés par courriel à tous les soumissionnaires, dans un délai de 10 jours.

NB : Les demande de clarifications sont encouragées et possibles jusqu'au 05 Avril 2024.

Fait à Abidjan le 18 mars 2024

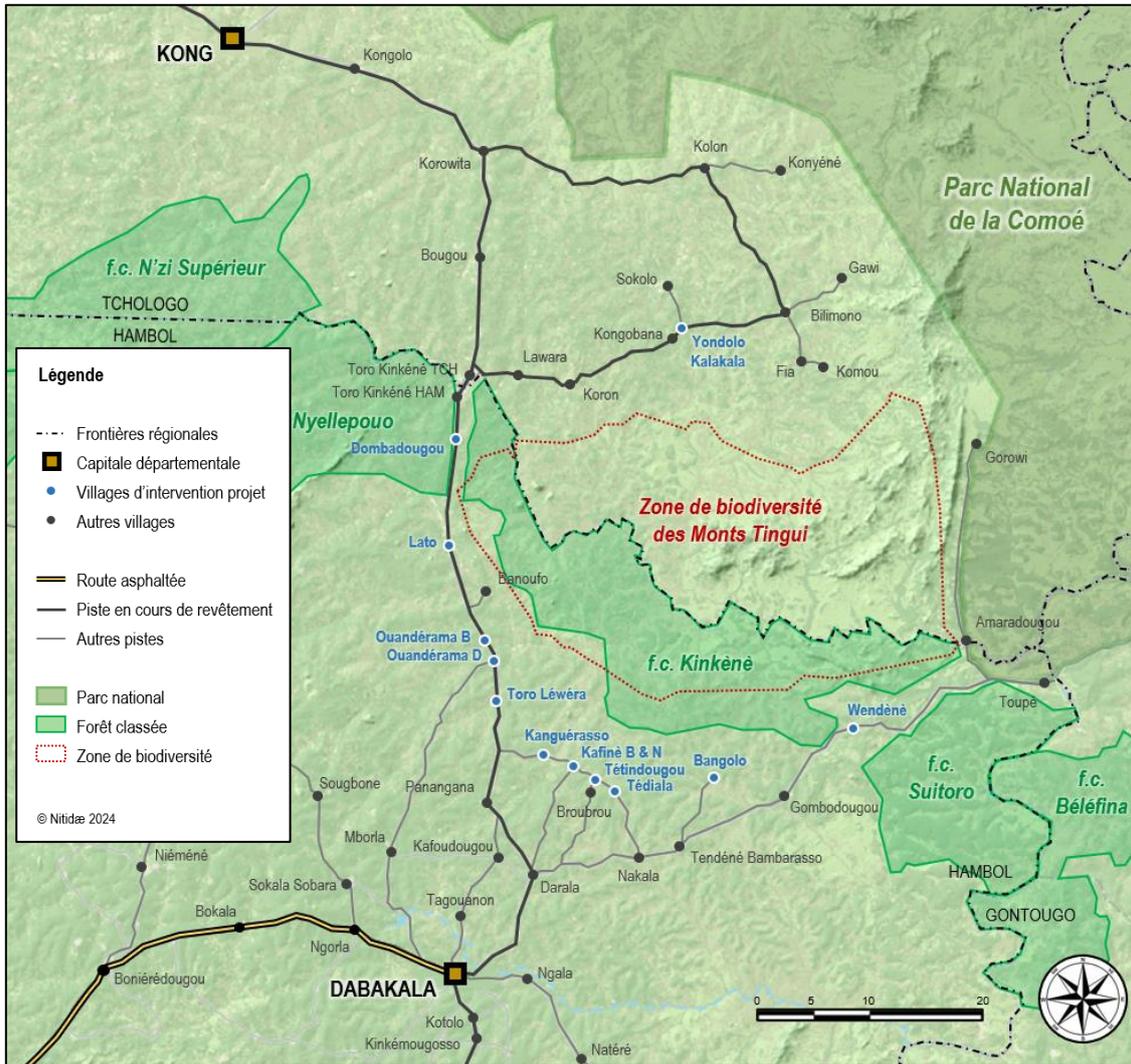
Le Représentant Pays



Benjamin GARNIER

Annexe 1. Zone d'intervention du projet

Carte de la zone d'intervention du PAP-BIO Comoé



Remarques :

- La zone d'intervention du projet correspond à la périphérie Ouest du Parc National de la Comoé (régions du Tchologo et du Hambol au Nord-Est de la Côte d'Ivoire) ;
- Les villages d'intervention sont recensés en bleu sur la carte ci-dessous ;
- Le bureau opérationnel du projet est situé à Dabakala, à environ 5h de route d'Abidjan ;
- A noter que seul le village de Yondolo-Kalakala est situé en zone rouge d'après la carte sécuritaire du MEAE français. Pour plus d'infos, voir le lien suivant : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/cote-d-ivoire/#securite>

Annexe 2. Matrice du cadre logique et des activités

<i>Chaîne des résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Valeur actuelle</i>	<i>Sources des données</i>
Impact (objectif général) Promouvoir un développement économique endogène, inclusif et durable des zones rurales périphériques (ex-projet GEPRENAF) du Parc National de la Comoé	Pourcentage de la population pauvre en milieu rural dans le territoire des Monts Tingui	70,6% Tchologo 57,4% Hambol (2015)	Inférieur ou égal à : 70,6% Tchologo 57,4% Hambol (2023)	70,6% Tchologo 57,4% Hambol (2015)	Enquête sur le niveau de vie des ménages
	Étendue de la forêt restante dans le territoire des Monts Tingui (ex-zone GEPRENAF)	10% (2020)	10% (2020)	10% (2020)	Carte d'occupation des sols (Nitidæ)
Effet n° 1 (OS 1). La gestion concertée des ressources naturelles est renforcée	1.1 – Zones d'écosystèmes terrestres et d'eau douce sous protection effective du PNC (en ha) **GE RF 2.9	1.1 – 1 149 100 ha (2020)	1.1 – 1 149 100 ha (2023)	1.1 – 1 149 100 ha (2020)	1.1 – Protected Planet /www.protectedplanet.net/
	1.2 – Surfaces cultivées dans la Zone de Biodiversité du Mont Tingui (ha)	1.2 – 14% (13 254 ha) (2020)	1.2 – Inférieur ou égal à 14% (13 254 ha) (2023)	1.2 – 14% (13 254 ha) (2020)	1.2 Carte d'occupation des sols (Nitidæ)
Effet n° 2 (OS 2) La mise en œuvre de Plans de Développement Locaux (PDL) harmonieux et inclusifs est améliorée	2.1 – Pourcentage de villages où des pratiques d'utilisation de l'espace et des ressources naturelles proposées par les PDLs sont appliquées	2.1 – 0% (2021)	2.1 – 60% (2023)	2.1 – 0% (2021)	2.1 – Système de suivi-évaluation du projet / rapports narratifs
	2.2 Pourcentage de PDLs révisés/élaborés avec la participation d'organisations de la société civile et groupes marginaux à travers le soutien de l'UE ** GERF 2.29	2.2 – 14,28% (2020)	2.2 – 100% (2023)	2.2 – 86% (2021)	2.2 – Système de suivi-évaluation du projet / rapports de suivi PDLs
Effet n° 3 (OS 3) La valorisation sociale et économique des ressources naturelles et humaines est améliorée	3.1 – Superficies des écosystèmes agricoles et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites	3.1 – 0 ha (2020)	3.1 – 3 000 ha (2023)	3.1 – 1079 ha (2021)	3.1 – Système de suivi-évaluation du projet / rapports de suivi en terrain

<i>Chaîne des résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Valeur actuelle</i>	<i>Sources des données</i>
	avec le soutien de l'UE (ha)** GERF 2.2				
	3.2 – Pourcentage de petits exploitants pratiquant une agriculture durable (par exemple, agriculture de conservation, approches d'agriculture intelligente face au climat (CSA), etc.) avec le soutien de l'UE, désagrégé par sexe	3.2 – 0% (2021) de la population bénéficiaire totale du projet	3.2 – 9% (2023) de la population bénéficiaire totale du projet	3.2 – 8% (2021) de la population bénéficiaire totale du projet	3.1 –_Système de suivi-évaluation du projet / rapports de suivi en terrain
1.1 Produit 1 lié à la réalisation n° 1 Les capacités de gestion des parties prenantes (organisations professionnelles, collectivités territoriales et services techniques déconcentrés) sont renforcées.	1.1.1 Nombre de personnes issues des groupes cibles (ONG, AP, OP, services de l'État, élus) qui ont une meilleure connaissance des enjeux sur le commerce du bétail et la mobilité en Afrique_de l'Ouest, ventilé par sexe	1.1.1– 0 (2020)	1.1.1– 175 (2023) dont 15% de femmes	1.1.1 – 175 (2021) dont 8% de femmes (14)	Rapports de formation, bilan
1.2 Produit 2 lié à la réalisation n° 1 L'utilisation du SIG (système d'information géographique) par le Conseil Régional du Tchologo est renforcée	1.2.1 Une plateforme SIG (système d'information géographique) est opérationnelle au sein du Conseil Régional du Tchologo	1.2.1 – Le Conseil Régional du Tchologo ne dispose pas d'une plateforme SIG (2020)	1.2.1 – Le SIG est développé avec le Conseil Régional Tchologo et un géoportail est mis en ligne sur son site internet (2023)	1.2.1 – Le Conseil Régional du Tchologo ne dispose pas d'une plateforme SIG (2021)	1.2.1– Système de suivi-évaluation du projet / géoportail en ligne
2.1 Produit 1 lié à la réalisation n° 2 Les villages cibles sont officiellement délimités	2.1.1– Nombre de villages officiellement délimités	2.1.1– 0 (2020)	2.1.1– 16 (2023)	2.1.1–0 (2021)	Dossier définitif de délimitation de territoire de village
2.2 Produit 2 lié à la réalisation n° 2 Des plans de développement avec un mécanisme de financement sont élaborés	2.2.1– Nombre de PDLs élaborés	2.2.1– 0 (2020)	2.2.1–14 (2023)	2.2.1 – 12 (2021)	2.2.1– Système de suivi-évaluation du projet / PDL (version papier ou numérique)
	2.2.2– Statut du mécanisme de financement	2.2.2– Il n'existe pas de mécanisme de financement durable à ce	2.2.2– Un mécanisme de financement durable dédié à la mise en œuvre des PDLs est mis en place (2023)	2.2.2– Il n'existe pas de mécanisme de financement durable (2021)	2.2.2– Système de suivi-évaluation du projet / rapports de mise en œuvre du mécanisme

<i>Chaîne des résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Valeur actuelle</i>	<i>Sources des données</i>
		jour (en complément des opportunités ponctuelles que les villages pourraient saisir) (2020)			
	2.2.3– Nombre de projets locaux issus des PDL mis en œuvre (projets issus du plan d'action prioritaire des PDL, regroupés en trois secteurs : hydraulique, santé, éducation)	2.2.3– 0 (2020)	2.2.3– 14 (2023)	2.2.3– 0 (2021)	Système de suivi-évaluation du projet / rapports de mise en œuvre des projets
3.1 Produit 1 lié à la réalisation n° 3 Les capacités de production et les connaissances sur la gestion durable de ressources naturelles des populations sont améliorées	3.1.1– Nombre de petits exploitants bénéficiant d'interventions soutenues par l'UE, dans le but d'accroître leur production durable, leur accès aux marchés et / ou la sécurité de la terre, désagrégé par sexe ** GERF 2.1	3.1.1– 0 (2020)	3.1.1– 1500 (2023) dont 50% de femmes (750)	3.1.1– 1380 (2021) dont 71% de femmes (983)	Base de données hébergée par la plateforme SIG régionale (localisation des parcelles accompagnées sur le géoportail)
	3.1.2 Nombre de coopératives certifiées (certification biologique) grâce au soutien du projet	3.1.2– 0 (2020)	3.1.2– 2 (2023)	3.1.2– 0 (2021)	Système de suivi-évaluation du projet / Documents de certification
	3.1.3 Nombre d'auxiliaires élevage formés sur la technique/logistique et équipés, désagrégé par sexe	3.1.3– 0 (2020)	3.1.3– 10 (2023) dont 0% de femmes	3.1.3– 10 (2021) dont 0% de femmes	Rapports de formations, outils de suivi des vaccination / produits vétérinaires
	3.1.4 Nombre d'élèves touchés par la campagne de sensibilisation aux changements climatiques, à la lutte contre la déforestation et à la gestion des ressources, désagrégé par sexe	3.1.4– 0 (2020)	3.1.4– 400 (2023)	3.1.4– 0 (2021)	3.1.4– Rapport de fin de campagne

<i>Chaîne des résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Valeur actuelle</i>	<i>Sources des données</i>
3.2 Produit 2 lié à la réalisation n° 3 Des infrastructures et investissements productifs sont réalisés	3.2.1 Nombre de km de piste à bétail sécurisés	0 (2020)	170 (2023)	0 (2021)	Rapports d'exécution et réception des ouvrages
	3.2.2 Nombre de points d'eau construits	0 (2020)	5 (2023)	0 (2021)	Rapports d'exécution et réception des ouvrages
	3.2.3 Nombre de parc de nuits construits	0 (2020)	4 (2023)	0 (2021)	Rapports d'exécution et réception des ouvrages
	3.2.4 Nombre d'aires de pâtures et d'aires de repos aménagées	0 (2020) pâtures 0 (2020) repos	5 (2023) pâtures 3 (2023) repos	0 (2021) pâtures 0 (2021) repos	Rapports d'exécution et réception des ouvrages
	3.2.5 Nombre de parcs de vaccination construits	0 (2020)	2 (2023)	0 (2021)	Rapports d'exécution et réception des ouvrages
	3.2.6 Nombre de périmètres maraîchers aménagés	0 (2020)	3 (2023)	0 (2021)	Rapports d'installation des pompes solaires et de formation des utilisateurs par le prestataire
3.3 Produit 3 lié à la réalisation n° 3 Des mécanismes d'épargne et crédit (GEC) sont mis en place	3.3.1 Nombre de Groupements Épargne et Crédit (GEC) en fonctionnement dans villages d'intervention du PAP-Bio	0 (2020)	12 (2023)	0 (2021)	Système de suivi-évaluation du projet / rapport narratif
	3.3.2 Nombre de bénéficiaires (individus) ayant accès à des services financiers avec le soutien de l'UE, désagrégé par sexe ** GERF 2.17	0 (2020)	12 (2023)	0 (2021)	Système de suivi-évaluation du projet / rapport narratif